

L'assuré sera-t-il capable de reprendre son activité professionnelle :

- OUI Si oui, précisez la date :
- temps complet temps partiel mi-temps thérapeutique
- NON Si non, l'assuré serait-il capable de reprendre une quelconque activité professionnelle (même à temps partiel) :
- OUI Si oui, précisez la date :
- NON

Si l'assuré n'exerçait pas d'activité professionnelle au jour du sinistre, doit-il toujours observer un repos complet l'obligeant à interrompre toutes ses activités habituelles (travaux domestiques, gestion des affaires familiales et personnelles, etc...) :

- OUI
- NON Si non, précisez la date de fin du repos complet :

AUTRES ANTÉCÉDENTS

Nature des antécédents et date(s) de(s) premier(s) diagnostic(s) :

Hospitalisation(s) :

- du au motif :
- du au motif :
- du au motif :

Traitement(s) (nature, date, durée, motif) :

-
-
-

Pension d'invalidité (motif, date, catégorie) :

Rente d'incapacité (motif, date, taux) :

Protocole de soins (motif et durée de prise en charge) :

L'assuré consomme-t-il ou a-t-il consommé du tabac : OUI NON

Si oui, précisez la/les période(s) :

NB : Il est indispensable de joindre le(s) compte(s) rendu(s) hospitalier(s), compte(s) rendu(s) opératoire(s) et histologique(s), compte(s) rendu(s) de tous examens (échographies, radiographies, endoscopies, scanner, IRM, ECG...), notification d'invalidité.

L'Assureur accorde une grande importance à la protection et la sécurité des données sous sa responsabilité et a, à ce titre, déterminé sa politique relative à la protection des données personnelles accessible dans la notice mise en ligne sur son site internet : <https://www.afi-esca.com/informations/rgpd>.

L'Assureur, en sa qualité de Responsable de traitement, est amené dans le cadre de l'étude de la demande de contrat d'assurance ou de capitalisation et de l'exécution du Contrat à collecter des données personnelles relatives aux parties et autres personnes concernées par le contrat. L'Assureur s'engage à ce titre à se conformer, et à faire respecter par ses collaborateurs et sous-traitants, la législation afférente en vigueur, notamment la loi 78-17 modifiée.

Ces données sont exclusivement destinées à l'Assureur, à ses partenaires contractuellement liés, ainsi que le cas échéant, aux autorités administratives et judiciaires. Elles sont conservées pour la plus longue des durées nécessaires conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Les parties et autres personnes concernées par le contrat bénéficient d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement relatif aux données les concernant ainsi qu'un droit à la portabilité, qu'elles peuvent exercer en s'adressant au Data Protection Officer de l'Assureur, par mail à l'adresse dpo@groupe-burrus.tech ou par courrier : Service Clients d'AFI ESCA, 4 square Dutilleul, 59042 Lille Cedex.

S'agissant des données collectées exclusivement dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, le droit d'accès s'exerce auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Depuis quelle date suivez-vous l'assuré :

Fait à la demande de l'intéressé(e) et remis en main propre pour valoir ce que de droit.

Date et signature du praticien

Cachet du praticien